

développement de sources d'énergie de remplacement ainsi qu'à la recherche et au développement dans le domaine de l'énergie;

- 2) établir un système d'information sur le marché international du pétrole, ainsi que des consultations avec les pétrolières;
- 3) coopérer avec les pays producteurs de pétrole et les autres pays consommateurs en vue de développer un commerce international stable de l'énergie et de réaliser une gestion et une utilisation rationnelles des ressources énergétiques dans le monde, dans l'intérêt de tous les pays; et
- 4) élaborer un plan destiné à préparer les pays participants à l'éventualité d'un bouleversement important des approvisionnements pétroliers et de partager le pétrole disponible en cas de crise.

Les pays membres de l'AIE s'engagent notamment à maintenir une réserve pétrolière d'urgence suffisante pour répondre à la demande pendant au moins 90 jours, sans devoir compter sur des importations nettes. Ils peuvent satisfaire à cet engagement à partir de leurs stocks existants, de leur capacité de changement de combustible et de leur production pétrolière de réserve. Le total des stocks pétroliers détenus par chaque pays est calculé d'après le volume de brut, le volume des principaux produits et des huiles non traitées qui sont contenues dans les réservoirs des raffineries, les installations de déchargement en vrac, les réservoirs des oléoducs, les barges, les navires-citernes de cabotage, les pétroliers au port, les soutages maritimes des eaux intérieures, les résidus des réservoirs de stockage et les stocks d'exploitation ainsi que les stocks détenus par les gros consommateurs conformément à la législation régissant ces derniers ou à d'autres exigences imposées par les gouvernements.

Ces dernières années, on a observé une évolution dans les stocks de pétrole des pays membres de l'OCDE. Depuis 1981, les stocks des pétrolières ont généralement diminué alors que ceux de l'État ont augmenté. En effet, les gouvernements ont assumé une plus grande part du fardeau en constituant des stocks stratégiques. Les figures 18 et 19 donnent plus de détails sur les stocks de pétrole de l'OCDE. La figure 18 représente les stocks d'ouverture annuels de l'OCDE depuis 1974, en indiquant la part des pétrolières et la part de l'État. La figure 19 montre comment ces stocks se traduisent en jours de consommation assurés, en indiquant encore la part des pétrolières et celle de l'État.

Environ la moitié des stocks des pétrolières dans les pays membres de l'OCDE sont constitués de pétrole brut et le reste, de produits dérivés du pétrole.

Les PED possèdent également des stocks de pétrole. Toutefois, ces stocks ont aussi baissé quelque peu depuis 1981. La figure 20 représente les stocks totaux des pays non communistes. Dans cette figure, les stocks des PED incluent ceux des pays membres de l'OPEP.

Le Canada n'est pas tenu à l'heure actuelle de satisfaire aux exigences de l'AIE en ce qui concerne le maintien d'une réserve d'urgence parce qu'il est au nombre des exportateurs nets de pétrole.